

### Les espaces publics, nouvelle vitrine du port et de la ville



Principe d'extension du port et de requalification de ses abords (Leclercq Associés)

Le projet Ville/Port de La Grande Motte s'inscrit comme un "acte II" du développement de la ville. Il vise d'une part à agrandir le port et repenser ses installations techniques, d'autre part à requalifier les espaces publics du port en lien avec la ville.

Le concours (1<sup>er</sup> prix) puis désormais les études de maîtrise d'oeuvre menés par le groupement Leclercq et Associés, s'inscrivent dans l'optique de capitaliser sur ce qui fait de la ville un patrimoine majeur du XX<sup>e</sup> siècle pour lui réinventer un avenir en adéquation avec les besoins nouveaux et les défis d'aujourd'hui.

En matière de mobilité, la vision balladurienne typique des années 70, prônait le clivage des vitesses avec de larges avenues, héritées d'une époque où l'automobile était à son apogée. Ces espaces sont aujourd'hui à repenser pour réintroduire et concilier toutes les mobilités, dont de nouvelles formes et de nouvelles pratiques se développent.

Sans renier les grands axes de composition de la ville, il s'agit de définir un nouveau partage de l'espace public répondant aux objectifs de convivialité et de réappropriation par les riverains, les utilisateurs, les visiteurs. Ceci tout en tenant compte de besoins d'accès parfois contraignants mais essentiels (zone technique du port), d'impératifs de sécurité et de mise en accessibilité, mais aussi de grandes variabilités saisonnières.

Les solutions proposées, par exemple pour l'aménagement des voiries et cheminements, ou encore pour l'organisation des stationnements, se doivent d'être inventives afin de disposer d'infrastructures et de principes de gestion offrant toute la souplesse et la polyvalence nécessaires.

**Concours (1<sup>er</sup> prix) puis étude de maîtrise d'oeuvre du projet Ville/Port de La Grande Motte**

**Maître d'ouvrage**

Ville de la Grande-Motte (F-34)